

# CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

## CULTURE & PATRIMONE

### MUSEE DU CHABLAIS ET ECOMUSEE DE LA PECHE ET DU LAC - NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX INVENTAIRES NOVEMBRE 2020- DECEMBRE 2021

Le musée du Chablais est un musée de France, appellation reconnue par le Ministère de la Culture (loi relative au musée de France du 4 février 2002).

Dans le cadre de cette appellation, l'État joue un rôle de contrôle scientifique et technique notamment par le biais des commissions scientifiques régionales qui émettent un avis sur les projets d'acquisition, de restauration et de conservation préventive. Si l'avis est favorable, le projet peut être subventionné.

« Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire » (article L451-2 du Code du patrimoine). La responsabilité de l'inventaire revient à la personne morale propriétaire des collections d'un musée de France (article D451-16 du Code du patrimoine), à savoir la ville de Thonon-les-Bains pour les collections affectées au musée du Chablais. Il en va de même pour l'inventaire de l'écomusée, musée municipal sans appellation musée de France.

Aussi, l'assemblée délibérante représentant la personne morale propriétaire des collections (ici le Conseil Municipal) doit approuver tous travaux d'écriture sur l'inventaire réglementaire des collections : radiations, nouvelles inscriptions (acquisitions à titre onéreux ou gratuit, régularisation).

Proposition de nouvelles inscriptions à l'inventaire 2020-2021 :

Pour la période de novembre 2020 à décembre 2021, il est proposé d'inscrire 10 nouvelles entrées à l'inventaire du musée du Chablais :

- 10 objets proposés en don.

Tous ces projets d'inscriptions ont reçu un avis favorable en commission scientifique régionale compétente en matière d'acquisition.

Pour la période de novembre 2020 à décembre 2021, il est proposé d'inscrire 4 nouvelles entrées à l'inventaire de l'écomusée de la pêche et du lac :

- 4 objets proposés en don.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les inscriptions proposées aux inventaires du musée du Chablais et de l'écomusée de la pêche et du lac pour la période novembre 2020 – décembre 2021.

----- Fin du document -----